





Je tiens tout d'abord à vous annoncer, qu'au mois d'août, un expert va intervenir sur le centre historique du village, afin d'obtenir le label "Plus beau village de France". Nous avons déjà obtenu, la première étape du classement concernant certains critères de sélection. Suite à cette visite, la commission qui délivre ce label, se réunira sur le dernier trimestre 2021 pour statuer sur l'obtention de ce précieux "sésame".

Je vous invite avec mes collègues du conseil municipal, à nous aider à avancer dans cette démarche, parfois avec des gestes simples, comme, tout simplement, en arrosant une plante qui est devant chez vous, mais aussi en veillant à la propreté autour de votre habitation (qui aurait échappé à la vigilance de notre service technique).

C'est encore un été particulier que nous allons vivre avec une activité associative au ralenti du fait des contraintes sanitaires. Les festivités prévues pour le mois de juillet vont être perturbées. Le feu d'artifice du 13 juillet va être reporté à une date ultérieure, probablement pour la fête de la Saint Michel, si celle-ci peut avoir lieu. De même, et toujours compte tenu des contraintes sanitaires, la fête locale autour du 14 juillet sera annulée.

Par contre, les Médiévales au château auront bien lieu les 7 et 8 août avec un repas organisé par le Sundé le dimanche midi. Le vendredi 6 août, un concert de jazz aura lieu au château dans le cadre du festival "Guitares à travers chants". Vous découvrirez, par ailleurs, en lisant ce bulletin municipal, le programme détaillé des activités proposées par les associations qui font le maximum pour retrouver une vie normale, et ainsi, retrouver ce lien social qui nous manque à tous.

Depuis le début de l'année, de nombreux travaux ont été entrepris. Nos employés ont rénové la billetterie du château, refait l'étanchéité de la fontaine de la Place aux Herbes et végétalisé cet espace. Plusieurs éléments de la station d'épuration ont été changés pour un meilleur fonctionnement. Au niveau du réseau de l'eau potable, en partenariat avec Véolia, les recherches de fuites portent leurs fruits, puisque, nous avons pu localiser et intervenir sur une grosse fuite de 6 M<sup>3</sup>/heure. Enfin, le centre culturel complètement "désossé" en début d'année, commence à prendre forme et devrait être opérationnel dans le 4<sup>e</sup> trimestre.

En attendant la venue des touristes et vacanciers sur notre village, je vous souhaite à toutes et à tous un agréable été.

le Maire  
Eric Béteille

## Sommaire

La vie à Saissac 3

La vie à l'école 5

La bibliothèque 7

Les travaux 8

Le conseil municipal 9

En bref 12

Le mot des associations 13



Bulletin d'information trimestriel édité par la mairie de Saissac  
 Directeur de la publication : M. le Maire  
 Rédaction : M. le Maire, Irène Louton, les bénévoles de la bibliothèque municipale et les associations.  
 Photo de couverture : Eric Béteille  
 Graphisme, mise en page : BlueGraph'

Crédits photos : Mairie de Saissac, école et associations, Istock,  
 Impression : Imprimerie de Bourg - Narbonne - Tirage : 700 ex.  
 imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



## Cérémonie du 8 mai

Malgré la situation sanitaire, la cérémonie du 8 mai a pu être organisée selon un protocole sanitaire transmis par la Préfecture de l'Aude et en comité restreint.

Un hommage a ainsi pu être rendu aux morts de la commune et du maquis de la Montagne Noire.



## EXPO EN PLEIN AIR "LE CHÂTEAU S'AFFICHE"

Le château de Saissac fête le 20<sup>e</sup> anniversaire de son ouverture au public. Pour célébrer ce moment, une sélection photos a été organisée afin de faire « sortir le château de ses murs ». Ces photos grand format sont exposées dans les rues du village.

Cet évènement se veut être :

- une invitation à parcourir le village, à longer les remparts, à franchir les portes, à lever les yeux vers les tours, à découvrir ses trésors et terminer le parcours en visitant le

## LE ZÉRO PHYTO EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

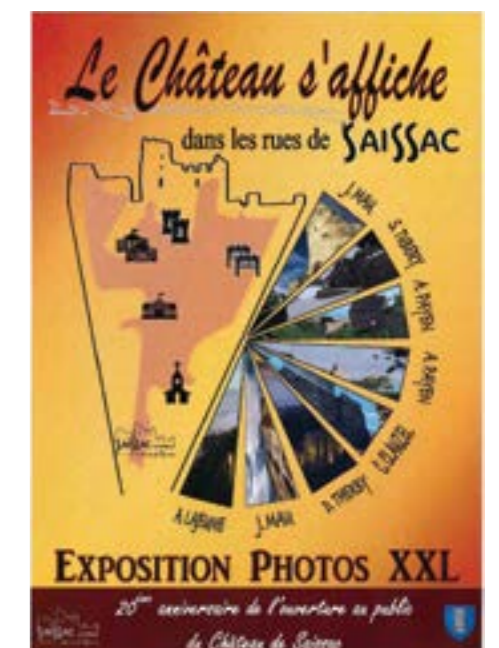
Apprendre à protéger les auxiliaires de culture, comme les oiseaux, les coccinelles et bien sûr, les vers de terre, pour mieux cultiver son jardin au naturel : c'est le message que la municipalité a souhaité faire passer aux enfants de l'école de Saissac en leur présentant la brochure **Jardiner au naturel**. Ce petit document, rempli de renseignements utiles, était accompagné de cadeaux « nature » offerts par Stéphanie Hortala, conseillère départementale, au nom du Département dans le cadre de son engagement zéro phyto. De son côté, la commune de Saissac est engagée depuis trois ans dans cette démarche et a obtenu dernièrement un label « Objectif zéro phyto » décerné par la FREDON Occitanie.

Pour obtenir la brochure **Jardiner au naturel**, faire la demande en mairie : tél 04 68 24 40 22.



château et ses musées.

- une ode aux photographes amateurs ou professionnels ayant participé et à leur sensibilité artistique
- une approche originale du château au travers de l'objectif de ces artistes
- un hommage à ces pionniers qui ont tout fait pour que le château revive malgré les outrages du temps, il y a 20 ans.





Jeudi 24 juin, le Maire accompagné d'adjoints se sont rendus au domicile de deux administrées qui ont fêté leurs 100 ans. Une belle occasion pour leur offrir un beau bouquet de fleurs.



Un soleil radieux pour une journée autour du roman noir, du polar au château de Saissac. Deborah Worsé... une star oubliée séquestrée dans une maison proche de Saissac...un huis-clos en Montagne Noire qui n'a pas manqué d'interpeller et de susciter des interrogations. La veuve noire ...femme intrigante, dévorante et diabolique qui interroge sur l'énigme de l'âme humaine.

Samedi 26 juin 2021, Yves et Muriel Carchon se sont prêtés au jeu des dédicaces avec bonne humeur et ont transmis leur passion pour le livre et le mystère aux visiteurs tout au long de cette journée.

## Fin de l'année scolaire

Encore une année qui se termine, encore une qui est passée trop vite !!

Enfin, on sait bien que :

- certains s'impatientent et ont hâte de quitter l'école ! Les CM2, on les a connus au CP pour la plupart ! Qu'est qu'ils sont grands maintenant !
- d'autres pensent déjà à la préparation de la rentrée ! Après s'être consacrée aux premiers mois de son bébé, Anne a hâte de reprendre ses marques dans sa classe, de découvrir ou de redécouvrir ses élèves !
- d'autres encore regrettent de devoir partir : C'est le cas de MC (Maître Clément) ! Venir à Saissac

c'est aimer Saissac ! Et puis passer 6 h par jour, 4 jours par semaine avec des enfants, les voir grandir... c'est un tel bonheur, ça donne forcément envie d'en avoir plus !

Bref...

Encore une bonne année, et on en a bien profité, avec une seule semaine de « classe à la maison ». Et elle se terminera bien aussi, puisque l'Association des Parents d'Elèves nous prépare une petite Kermesse pour la sortie des classes !

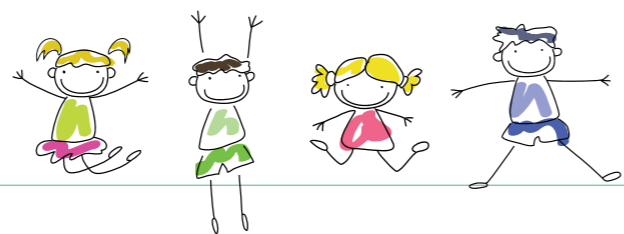
## Le coincoin des maternelles !

On déconfiner on déconfiner !



Et on renoue enfin avec les sorties scolaires !  
On a enfin pu reprendre le bus, et en maternelle, on adore le bus !  
Même si le trajet compte son lot de « on arrive bientôt ? ».





## Sortie Poney... sous la pluie, mais on ne l'a même pas sentie !



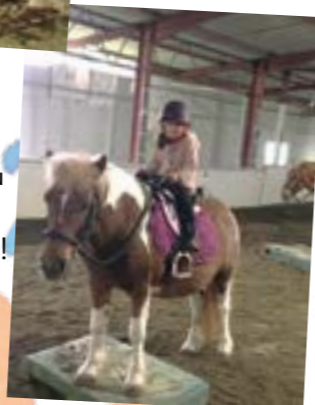
1<sup>ère</sup> étape :  
On dit bonjour  
au poney, et on  
le brosse bien !



2<sup>e</sup> étape : On conduit le  
poney à pied, pour lui mon-  
trer qu'on  
est gentil,  
mais quand  
même  
ferme !



3<sup>e</sup> étape :  
On monte  
sur le dos du  
poney, et  
hue cocotte !  
... ou pas !



## SORTIE MER

“ On a pêché  
des coquillages,  
des crabes, une  
étoile de mer...  
Un grand bol d'air, très  
inspirant !



## Le mot de Denise, responsable de la BMS

Un espace dédié à la culture pour toutes et tous.  
Un espace qui retrouve en ce début d'été sa capacité  
d'ouverture à tout public, enfants, adolescents, adultes,  
séniors :

- Lundi de 17h30 à 19h30
- Jeudi de 14h à 16h30
- Samedi de 10h30 à 12h30

Plus de 1700 livres, documents, polars, romans,  
BD, sont à la disposition des lecteurs, et cela  
gratuitement.

Le passage du Bibliobus le 27 février 2021 a permis  
le renouvellement du stock, alors n'hésitez pas ! Les  
bénévoles sont là aussi pour partager avec vous leurs  
lectures coups de cœur !

**Pensez aussi à rapporter les livres empruntés depuis  
un certain temps.** Avant la fin de l'année scolaire, et si  
vous devez déménager, regardez si des livres emprun-  
tés par vos enfants ne sommeillent pas déjà au fond de  
leur cartable.

Nous remercions vivement Vanessa Perez qui pendant  
plusieurs années en tant que bénévole à couvert tous  
les nouveaux livres de la BMS.



## ENGAGEZ-VOUS COMME BÉNÉVOLE À LA BMS !

La BMS, ce sont aussi des séances de lecture régulières à la crèche, à la maison de retraite : des moments intenses,  
partagés avec les petits et les seniors.  
Afin d'honorer ces rendez-vous tant attendus, particulièrement à l'EHPAD, il est important d'être en binôme, voire  
même une troisième personne.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques heures de libre le jeudi après-midi afin que cette animation  
perdure.**

## Expo « Jacques Tronchet »

La BMS représente la mémoire de Saissac. Les auteurs  
locaux sont une richesse pour notre village, ils sont par-  
ticulièrement appréciés par de nombreux lecteurs.  
Ils nous donnent aussi l'occasion, au travers de leurs  
écrits, de découvrir les « célébrités » de Saissac.  
En octobre, nous mettrons à l'honneur l'une d'entre  
elles : le peintre Jacques Tronchet que beaucoup  
d'entre vous ont connu.



Pour cela, nous avons besoin de votre concours : de  
nombreux Saissagais possèdent des œuvres du peintre.

Si vous êtes d'accord pour prêter un  
tableau, une gravure,  
contactez-nous dès septembre.  
par mail à [bib.saissac@gmail.com](mailto:bib.saissac@gmail.com)  
par tél. au 04 68 24 49 56

Nous pourrions de cette façon, rendre hommage au  
peintre que notre village a tant inspiré au travers d'une  
exposition et d'une « rencontre vernissage ».  
L'occasion d'évoquer la vie de Jacques Tronchet et  
d'échanger des anecdotes liées à sa vie à Saissac.

## EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Les agents techniques, en plus de procéder au débroussaillage et élagage des lotissements et autres secteurs (les jardins de l'Aiguebelle, station d'épuration...), ont procédé à l'embellissement de la commune et plus particulièrement le vieux village en réhabilitant la place aux Herbes entre autres.



## INSTALLATION DES PHOTOS GRAND FORMAT

Les employés communaux ont installé les bâches dans certaines rues du village suite à la sélection photos organisée pour fêter le vingtième anniversaire de l'ouverture au public du château de Saissac.



D'autres travaux d'entretien ont été réalisés :

- une grande partie des 90 km de chemin communaux a été nettoyée avec l'épareuse
- de nouveaux compteurs d'eau ont été installés et des réparations de fuites effectuées.

## APPEL À PROJET VILLAGE VACANCES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la réunion de l'assemblée du 8 décembre 2020, celle-ci avait entériné la décision d'une cession du village vacances par l'intermédiaire d'un appel à projet. Celui-ci étant finalisé, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à sa validation et l'autorisation d'effectuer l'avis de publication dans la presse.

## RENOUVELLEMENT D'AUTORISATIONS RELATIVES À DES ÉMETTEURS TNT 30-3

Afin d'assurer une continuité territoriale de la réception par l'antenne râteau, la commune a été autorisée par le CSA, à diffuser les programmes des services de la TNT, principalement à l'occasion du passage au tout numérique en application de l'article 30-3 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986. Cette autorisation initiale délivrée par le CSA, d'une durée de dix ans, arrive à échéance. Le conseil municipal demande donc au CSA de procéder à la prolongation de la décision n° 2011-1322 du 29 novembre 2011 autorisant la commune de Saissac à utiliser une ressource radioélectrique pour la diffusion des programmes d'émetteurs de services de télévision par voie hertzienne terrestre en mode numérique sur la zone de Saissac.

## EMBAUCHE EMPLOYÉ TEMPORAIRE

Considérant qu'en raison d'un accroissement de l'activité au service technique de la commune, il y a lieu de créer un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans les conditions prévues à l'article 3 I 1° de la loi n° 84-53, le conseil municipal entérine la décision de recruter un employé en CDD jusqu'au 31 août 2021 qui effectuera l'entretien des différents espaces verts, des travaux de maçonnerie et autres travaux divers. De ce fait, le conseil municipal, approuve le nouveau tableau des effectifs qui inclut cet emploi non permanent.

## RÉFÉRENT TOURISME

La commission Tourisme de la CDC de la Montagne Noire souhaite mettre en place une stratégie touristique permettant le développement d'un tourisme responsable bénéficiant à l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Pour ce faire, il est essentiel que les communes travaillent ensemble vers cet objectif commun. C'est pourquoi la commission souhaite que les conseils municipaux désignent un référent tourisme qui pourra participer à la mise en place de la stratégie globale, en commençant notamment par un état des lieux de l'existant qui sera fait commune par commune. Mme Josette François est désignée référente.

## AUTORISATION PERMANENTE DE POURSUITES ACCORDÉE AU COMPTABLE PUBLIC

Une autorisation de poursuites avait été donnée à Madame la perceptrice de Cuxac-Cabardès. La perception ayant fermé ses portes au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le conseil municipal autorise le comptable du Service de Gestion Comptable de Carcassonne, à recourir envers les redevables défailants, aux oppositions à tiers détenteurs (employeurs, banques, notaires, CAF...) et aux différentes procédures civiles d'exécution (saisies des rémunérations, saisie-attribution CAF, saisie mobilière, saisie attribution de créances...) sauf la procédure de vente, sans solliciter son autorisation préalable pour tous les titres et pour tous les budgets de la collectivité.

## APPROBATION APPEL À PROJET VILLAGE VACANCES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la réunion de l'assemblée du 8 décembre 2020, celle-ci avait entériné la décision d'une cession du village vacances par l'intermédiaire d'un appel à projet. En date du 12 janvier 2021, l'assemblée avait validé cet appel à projet pour sa publication sur le site et dans la presse spécialisée. La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 2 mars 2021 pour examiner les différentes offres. Le conseil municipal entérine le choix de la commission, à savoir retenir l'offre de VVF qui est celle qui se positionne le mieux par rapport aux critères demandés.

## DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DU VILLAGE VACANCES

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 8 décembre 2020, le conseil municipal a acté la cession du village vacances de Saissac. Le village vacances appartenant à la commune de Saissac et faisant partie du domaine public, sa vente implique la désaffectation et le déclassement du bien. La désaffectation fait cesser l'utilisation du bien et le déclassement a pour effet de faire sortir le bien du domaine public et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune. Le conseil municipal donne son accord pour effectuer cette démarche.

## CESSION TERRAIN POUR CONSTRUCTION DU FUTUR EHPAD

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de construction du nouvel EHPAD sur la commune. En effet, les locaux actuels ne sont plus adaptés aux personnes dépendantes hébergées et la commune souhaite conserver la maison de retraite sur le village. Au regard de l'objectif d'intérêt général de ce projet, le conseil municipal donne son accord pour la cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées A 1348 / A 1350 / A 1377 situées au lieudit Pratomouls pour une contenance totale de 2ha 74ca 61a en conservant toutefois une servitude de passage tout le long des trois parcelles afin, si nécessaire, d'intervenir sur le réseau d'eau et d'assainissement.

## CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE NAGEURS SAUVETEURS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y aurait lieu de passer une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aude pour la mise à disposition de sapeurs-pompiers nageurs sauveteurs ainsi que le matériel de surveillance de secours et d'intervention nécessaires pour la surveillance de la baignade ouverte au public du Lampy. Le conseil municipal donne son accord pour signer ce document et confirme que la baignade débutera du 3 juillet jusqu'au 29 août 2021.

Le coût de cette prestation est fixé à 54.00 € par jour et par sauveteur.

Monsieur le Maire indique également que la commune mettra à disposition gratuitement pendant la période énoncée ci-dessus un gîte communal pour le nageur sauveteur.

## PROJET AGRI-VOLTAÏQUE

La société SOLVEO ÉNERGIE envisage d'implanter sur le territoire de la commune un parc photovoltaïque se situant au lieu-dit : Les Roques. Pour ce faire, elle doit procéder à l'ensemble des études de faisabilité et de conception nécessaires pour déterminer la possibilité de réaliser le projet, y compris les équipements nécessaires à la production d'électricité à partir de l'énergie solaire et à son raccordement au réseau électrique, en fonction des contraintes environnementales et techniques du territoire communal concerné. Avant d'entamer toutes les démarches, il est nécessaire que la commune donne son accord pour ce projet.

Le conseil municipal après avoir délibéré autorise cette implantation.

## TRANSFERT DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PLU

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se positionner quant au transfert de compétence en matière de PLU. Considérant que le maintien de cette compétence au niveau communal permet de maîtriser l'aménagement et l'évolution de l'urbanisation en fonction des spécificités de chaque commune, que le transfert de cette compétence rendrait toute évolution des documents d'urbanisme plus complexe et plus longue pour l'ensemble des communes et que ces dernières perdraient une certaine flexibilité pour engager des procédures de modification, de révision ou de mise en compatibilité des documents d'urbanisme, il n'apparaît donc pas aujourd'hui opportun d'engager le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes de la Montagne Noire. Le conseil municipal s'oppose donc à ce transfert.

## CONVENTION ASSISTANCE POUR RECHERCHE DE FUITES

Le conseil municipal entérine la décision de signer une convention avec Véolia qui portera sur la réalisation d'une campagne de recherche de fuites systématique sur l'ensemble du réseau Eau Potable. Celle-ci a pour objectif de réduire la différence entre l'eau facturée aux administrés et celle facturée par Véolia à la commune.

Le prestataire engage sa responsabilité de résultat et sera rémunéré en fonction des économies d'achat d'eau générées par la réduction des pertes d'eau des fuites qu'il aura localisées selon le principe d'un gain partagé avec la commune.

## ACQUISITION CAMION

Le conseil municipal approuve la décision de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule. En effet, actuellement, la commune possède deux camions qui nécessitent beaucoup de réparations dont un qui devient vétuste.

## EMPLOIS SAISONNIERS

Le conseil municipal approuve la décision de recruter deux agents temporaires compte-tenu d'un surcroît exceptionnel de travail pendant l'été lié à du retard pris par les agents en place.

Les personnes recrutées pour la période du 14 juin 2021 au 20 août 2021 devront être titulaires du permis de conduire afin d'être autonomes.

## ENQUÊTE PUBLIQUE PARC ÉOLIEN

Une enquête publique est ouverte concernant une demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien aux lieux-dits Branque Torse et Teyssonières sur la commune d'Arfons.

Considérant l'implantation du projet à proximité de sites classés et rattachés au Patrimoine Mondial de l'Unesco : la Rigole de la Montagne Noire et la réserve du Lampy et compte-tenu de l'impact supplémentaire sur les paysages et qui participerait à la saturation irréversible d'un espace touristique, le conseil municipal décide de donner un avis défavorable à ce projet.

Toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et mis à la disposition du public en mairies d'Arfons et de Lacombe ou par courrier adressé à l'attention de M. le Commissaire enquêteur - 5 rue de la Mairie - 81110 Arfons ou par voie électronique sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/eol-ramondens> ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [eol-ramondens@mail.registre-numerique.fr](mailto:eol-ramondens@mail.registre-numerique.fr).

## VOTE DU BUDGET 2021

Le budget principal pour l'exercice 2021, est équilibré en recettes et dépenses en section de fonctionnement au montant de :

1 696 169.11 €



Du fait de la cession du village vacances, le budget principal est en suréquilibre en section d'investissement :

DÉPENSES : 1 220 817.01 € RECETTES : 2 041 724.47 €



Le budget annexe de la gestion du site est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

en section de fonctionnement : 117 307.17 €  
en section d'investissement : 34 555.19 €

Le budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

exploitation : 204 273.76 €  
investissement : 537 897.45 €



## VOTE DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et les reconduire à l'identique sur 2021 en tenant compte de la fusion de la part communale et départementale sur le TFPB soit :

Taxe foncière (bâti) : 41.71 % dont taux départemental 2020 de 30.69 %  
Taxe foncière (non bâti) : 74.94 %  
CFE : 21.17 %

## TARIF EAU/ASSAINISSEMENT 2022

Suite à de nombreux travaux en cours et investissement à venir sur le réseau de l'eau/assainissement, le conseil municipal a décidé de procéder à une nouvelle hausse du tarif de l'eau et de l'assainissement à partir de 2022, à savoir :

- EAU : 1.40 € le m<sup>3</sup>
- ASSAINISSEMENT : 1.40 € le m<sup>3</sup>
- TAXE D'ABONNEMENT : 59.67 € /an
- LOCATION COMPTEUR : 9.00 € /an

**Le ramassage des encombrants** pour les personnes n'ayant pas de moyen pour les porter à la déchèterie sera effectué les **15 juillet, 12 août et 9 septembre**.

S'inscrire auprès de Cédric Mazars, à la Communauté de communes de la Montagne noire, au 04 68 11 60 35 ou 04 68 11 12 40, les lundi, mardi ou vendredi.

Nous en profitons pour vous rappeler que les points de tri des ordures ménagères ne sont pas des espaces dédiés aux dépôts d'encombrants comme nous pouvons malheureusement le constater fréquemment.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE



Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur la commune. 2 distributeurs de sacs (toutounet) sont à votre disposition. Après utilisation, les sacs doivent être déposés obligatoirement dans les containers et non laissés à terre sous peine d'amende.

Dans le même esprit, les employés communaux ont constaté également que des masques étaient retrouvés à certains endroits. Nous vous remercions, afin de protéger le personnel, de les jeter dans un sac poubelle fermé dans les containers.

## PERMANENCE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur BERLAN Gérard

06 80 40 46 37

mg.berlan@wanadoo.fr

## PERMANENCE À LA MAIRIE LE 3<sup>e</sup> LUNDI DU MOIS

Retrouvez les missions du conciliateur sur le site de la mairie de Saissac : [saissac.fr](http://saissac.fr)

## UN LOGO pour le château



Vous l'avez peut-être déjà découvert sur les bâches exposées dans le village ! Un logo a été réalisé dans le cadre de la mise en valeur du château et de la refonte de la boutique. Vous êtes invités à la visiter, vous y trouverez sûrement de quoi faire des cadeaux originaux !

## À VOS AGENDAS

**Du samedi 3 juillet jusqu'au 29 août 2021**  
Baignade au Lampy surveillée de 15h00 à 19h00

**14 juillet**

Commémoration de la Fête nationale. Rendez-vous place de la Mairie à 10h45. Départ du cortège à 11h00 pour le dépôt de gerbes aux monuments aux morts. Vin d'honneur offert par la municipalité à l'extérieur derrière la salle des fêtes.

**18 juillet**

Jeux géants dans le plus grand château sur la route des Cathares. conditions habituelles d'entrée au château de 14h00 à 17h00. Après-midi ludique et temps d'échanges en famille avec des jeux géants Lud'Aude.

**25 juillet**

Jeux géants dans le plus grand château sur la route des Cathares. conditions habituelles d'entrée au château de 14h00 à 17h00. Après-midi ludique et temps d'échanges en famille avec des jeux géants Lud'Aude.

**6 août à 21h00**

Concert fusion Moyen- Âge/Jazz "Raimon de Miraval, un troubadour en jazz" au château dans le cadre du Festival Guitares à travers chants.

**7 et 8 août**

**LES MÉDIÉVALES DE SAISSAC**  
Campements et animations avec cavaliers, archers, artisans... Immergez-vous dans le Moyen-Âge avec les compagnies Au cœur des légendes, Nobles et Vilains, Terre des templiers de St Jean d'Acree et Cœur de Tr'âme.

Conditions habituelles d'entrée au château. 8 août à midi : restauration proposée par le Sundé sur la place de l'église.

**7 août à 21 h00**

Concert avec le Trio Rosa Trobadoresca. Tarif : 5 € - Nouveau répertoire sur les troubadours catalans.

## À LA MAISON DE RETRAITE

### Promenade



Avec le déconfinement l'Ehpad reprend sa respiration, nous prenons le chemin pour nous aérer l'esprit fait un bien fou aux résidents.

### FÊTE DES MÈRES

Les résidentes ont reçu un beau cadeau pour la fête des mères. Le secteur ouvert a eu un vide poche en pâte à sel et le Cantou se sont fabriqués de jolis cadres à photos.



### LOTO

Les résidents sont nombreux à participer au loto mensuel.

### NATURE

Lors d'activités jardinage les résidents du Cantou sont les premiers à participer.



### APPEL AUX DONS

Pour un projet d'animation nous sommes à la recherche de tissus en coton et de la ouate pour le rembourrage, pour la création de coussins en cœur qui seront confectionnés en partie par les résidents et cousus par des associations de couture de Saissac et autres.



Ces coussins serviront pour les résidents et donner à la ligue du cancer du sein.

## AMICALE DU SUNDE

Malgré l'amélioration de la situation sanitaire en France et dans notre région, nous avons été obligés avec regret d'annuler notre fête d'été pour la deuxième année consécutive.

De trop nombreuses contraintes sanitaires à nos yeux sont encore présentes malgré l'assouplissement des mesures. Nous vous donnons rendez-vous en juillet 2022 pour un retour des fêtes d'été à Saissac.

Par ailleurs nous organiserons un stand buvette et restauration pour les Médiévales de Saissac au château, le dimanche 8 août 2021. Nous vous attendons nombreux lors de ce week end.

Enfin, si les conditions le permettent à la rentrée, nous essaierons d'organiser une manifestation pour la fête de la Saint-Michel à la fin du mois de septembre.

## L'OFFICE INTERCOMMUNAL de tourisme

La Montagne Noire vous appelle à la randonnée !

En toutes saisons, cette basse montagne d'où culmine le Pic de Nore à 1211 m offre un cadre merveilleux pour des randonnées de niveaux très variés.

En été, on apprécie les forêts denses, les lacs et cours d'eau pour s'aérer au frais !

### Et si vous en profitez-vous aussi ?

Découvrez les sentiers qui s'ouvrent à vous, entretenus par la communauté de communes de la Montagne Noire.

### Comment ?

Si vous avez un smartphone, il vous suffit de télécharger l'application Tourisme Montagne Noire. Vous pourrez ensuite vous laisser guider sur les itinéraires grâce à la géolocalisation et sans besoin de réseau !

VOTRE  
QR CODE  
APPSTORE



VOTRE  
QR CODE  
PLAYSTORE

Si vous préférez la version papier, les fiches de randonnée sont toujours disponibles à 0,50 € dans notre Bureau d'Information Touristique de Saissac. Elles sont aussi téléchargeables gratuitement sur notre site internet [www.tourisme-montagnenoire.com](http://www.tourisme-montagnenoire.com)

Il ne vous restera plus qu'à vous équiper pour passer une bonne balade tout près de chez vous !



## AU CŒUR DES LÉGENDES

Les 7 et 8 août prochains, reprendront les fêtes historiques du château de Saissac. Lors de cette édition et comme chaque année, nous ferons preuve de rigueur historique.

Nous vous convions à venir nous retrouver pour rencontrer chevaliers, conteurs, artisans et pour la première fois, des soldats du Christ, j'ai nommé les templiers.

Le samedi soir à partir de 21h, un concert du trio Rosa Trobadoresca vous sera proposé dans la cour du château, pour une entrée payante à 5 €. Les troubadours catalans seront mis à l'honneur.

Après une année bien difficile, un contexte sanitaire bien particulier, nous avons besoin de votre soutien. Nous espérons vous voir nombreux !

*Olivier Carrasco*



## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Malgré le contexte sanitaire particulier, l'APE et les enfants ont plein d'histoires à raconter !

Tout d'abord, le carnaval s'est invité à l'école le 26 mars : pirates, princesses, chasseurs, rock stars, indiens... se sont cotoyés sous le soleil et dans la bonne humeur !

Nous avons même eu droit à de chouettes danses interprétées par les élèves visiblement doués ! Tout le monde a joué le jeu, aussi bien les plus petits que les plus grands !



Merci aux parents et familles qui nous ont régales pour le goûter ! Nous avons dansé, chanté et bien rigolé ! En espérant, l'an prochain pouvoir recréer cette super ambiance partout dans les rues du village et faire participer encore plus de personnes.

Fin de l'année, le soleil pointe (enfin) le bout de son nez, les vacances vont approcher et la kermesse est arrivée le 6 juillet !

Au programme : jeux, goûters et diverses activités avant de se séparer pour une pause bien méritée !



## LE COMPTOIR DES COCCINELLES

Pour cette année associative 2020/2021, comme vous tous, nous nous sommes adaptés aux mesures sanitaires en vigueur.

Nous avons proposé à nos adhérents des ateliers et activités en extérieurs. Des balades découvertes, des jeux et des ateliers natures.

Nous avons également réalisé un projet solidaire afin de permettre à 4 étudiants de souffler un peu. Ils ont pu profiter d'un week-end en montagne avec hébergement, repas et activités offerts par l'association.

Cette action solidaire a été possible grâce à de petites décorations de fêtes et autres en vente à la boulangerie de Saissac. Merci à la maison Arnaud pour cette solidarité.

**LE COMPTOIR DES COCCINELLES**  
20 rue d'Autan - tél : 06 81 57 62 82  
lecomptoirdescoccinelles@gmail.com  
Adhésion à l'assoc. 8€ / famille du 1<sup>er</sup> oct au 29 août

Nous tenons à remercier tous nos adhérents et les personnes qui nous soutiennent d'une façon ou d'une autre. Associativement, à bientôt !

## Nous avons des projets en cours pour la nouvelle année associative 2021/2022

Mais en attendant voici notre petit programme estival :

**Lundi 12 juillet à 21h** : Balade du soir contée

**Mardi 13 juillet à 15h30** : Atelier rivière

**Fin juillet (date et heure à confirmer)** : Le château et vous, Balade et photo XXL

**En août (date et heure à confirmer)** : Balade et atelier nature

**En septembre week-end du patrimoine** : Expo et atelier (lieu à confirmer)

**Vendredi 1<sup>er</sup> octobre** : Jeux et présentation de l'association pour démarrer la nouvelle année associative

**Dimanche 3 octobre** : Balade et atelier jardin aux Ares verts à Montolieu, pour le week-end "De ferme en ferme".

Leila, Nicolas, Marion, Cécile et toutes les coccinelles

## OMSM

À cause de la pandémie qui a touché beaucoup de monde depuis le mois de mars 2020, les équipes de l'OMSM et du GFC ont vu leurs compétitions stoppées fin octobre début novembre 2020. Pour malheureusement ne pas reprendre.

Petit à petit, en cette fin de printemps, les entraînements tant chez les jeunes que chez les seniors ont pu reprendre en respectant les gestes barrières et sanitaires. Une reprise des compétitions est prévue en septembre en espérant que tout puisse revenir à la normale.

Si vous désirez rejoindre le club pour la pratique du football en équipes seniors ou en équipes jeunes, appelez le 06 11 60 20 53.



## Foyer rural

Si la situation sanitaire le permet, le Foyer Rural reprendra ses activités sportives et récréatives au mois de septembre.

Nous recherchons un intervenant(e) pour :

- la section Gymnastique Adultes à raison de 2 heures hebdomadaires contact Maryse 06 67 35 42 12
- la section Judo Enfants à raison de 2 heures hebdomadaires contact Laurent 06 84 54 07 75

Lors de l'AG du Foyer Rural du mois de Janvier 2021, nous avons décidé de ne pas organiser la fête de la musique, le protocole sanitaire en vigueur étant trop compliqué à appliquer et à faire appliquer.

Par contre, nous avons maintenu le vide-grenier (uniquement à l'extérieur) le dimanche 29 août.

**VIDE GRENIER SAISSAC**  
**DIMANCHE 29 AOÛT 2021**  
**LE FOYER RURAL LAIQUE DE SAISSAC VOUS ATTEND**  
**AUTOUR DU STADE**  
**6M AVEC VOITURE : 8 €**  
**INSCRIPTION AU 06.67.35.42.12.**  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



Le dimanche 21 mars, en présence de sa famille, nous avons déposé une plaque sur la tombe du Docteur Jean Michel, fondateur du Foyer Rural. Il est décédé le 25 mars 2020, mais les conditions sanitaires ne nous avaient pas permis de lui rendre cet hommage.

## CIE DMTF

Le 5 juin, les retrouvailles des pianistes !

La dernière fois que les pianistes ont pu jouer un concert ensemble, c'était en novembre 2019. Depuis, les concerts ont eu lieu par internet ou en individuel. C'est pour cela que l'enthousiasme était si grand ce samedi 5 juin, quand ils se sont retrouvés pour partager leur musique, s'encourager mutuellement et aborder la gestion des émotions par des exercices spécifiques.

En deux groupes, les enfants ont travaillé dans l'Atelier et les adolescentes et adultes, dans la Salle de Musique. Dans le respect des normes sanitaires en vigueur, le goûter et l'apéritif qui suivaient habituellement ces rencontres n'ont pas eu lieu. Juste un petit tour de gourmandises pour fêter les retrouvailles !

Les pianistes se sont donné rendez-vous au concert de fin d'année, le 26 juin à 18 h à la place de la Mairie où la chorale DMTF, une clarinettiste et d'autres amis musiciens les ont rejoints pour passer une superbe soirée en fêtant la musique avec le public. Ils continueront l'aventure artistique en septembre.

Si vous voulez les rejoindre pour pratiquer la musique, le théâtre ou la danse, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 19 18 57 21 ou par mél [assdmf@gmail.com](mailto:assdmf@gmail.com).



L'activité des Jardins partagés de l'Aiguebelle n'a pas fléchi cet hiver. Tous les samedis sur le terrain, les jardiniers ont préparé les cultures et en ce début d'été, les premières récoltes arrivent !



## SÉCURISATION DU BORD DE RIVIÈRE

La mise en place des barrières a été l'une des priorités pour sécuriser le bord du terrain. En effet, l'association a pour ambition de recevoir du public dans le cadre d'animations nature et ces installations, qui s'intègrent dans le paysage, protègent du bord de rivière.



## DES BACS POUR LES LÉGUMES

Trois bacs en bois ont été construits selon les techniques de la permaculture. Superpositions de branches, de feuilles et de terre tamisée pour accueillir les plants de



Les travaux du mois de mai : préparation de la terre pour les futures mises en culture.

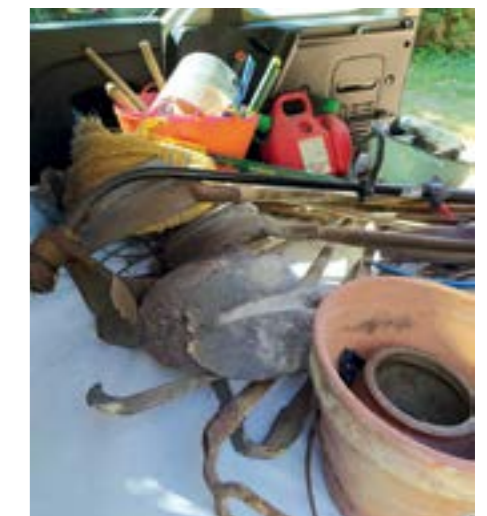
tomates, de courgettes et autres légumes associés.

Les premières récoltes de radis en mai ont été portées aux résidents de l'APAJH. Une grande première pour l'association qui concrétise ainsi son objectif de partage et d'échange.



Une partie de la récolte des fèves semées en décembre

commencer : celui de la cabane à outils et de l'espace de convivialité qui l'accompagnera. Et on peut dire que le moment est attendu par tous les jardiniers solidaires !



L'association remercie les personnes qui ont donné plants, outils, pots en terre...

## RECONSTRUCTION DE LA PASSERELLE DE LA CROIX

La vieille passerelle commençait à donner des signes de fatigue ! Il devenait urgent de la reconstruire. Le chantier est en cours grâce aux poutres récupérées sur le chantier du centre culturel et données par la mairie. Quand la passerelle sera finie, un autre chantier pourra

## REJOIGNEZ-NOUS !

[jardinsaguebelle@gmail.com](mailto:jardinsaguebelle@gmail.com)

Mireille Laurier-06 15 65 13 77



[jardinsaguebelle](https://www.instagram.com/jardinsaguebelle)





**VOUS AIMEZ PHOTOGRAPHER  
VOTRE VILLAGE ?**

Envoyez vos photos par mail à [commune.saissac@orange.fr](mailto:commune.saissac@orange.fr) ou sur un support de stockage (clé USB, CD...), pour une publication dans le journal.

Pour une photo pleine page, la taille minimale du fichier doit être de 16 Mo.